



Société anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 3 158 903,10 euros
Siège social : 3, avenue du Canada – Zone d'Activités de Courtabeuf
Parc Technopolis – Bâtiment Bêta 1 – 91940 LES ULIS
394 052 211 RCS EVRY

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte de l'activité d'ACHETER-LOUER.FR (« la Société ») et de sa filiale au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés d'ACHETER-LOUER.FR dudit exercice.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur qui ont été tenus à votre disposition, selon les modalités et dans les délais légaux.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE LA FILIALE

1.1 Activité de la Société et du Groupe ACHETER-LOUER.FR

Cotée sur ALTERNEXT depuis juillet 2007, ACHETER-LOUER.FR offre aux professionnels de l'immobilier – agents immobiliers, promoteurs, constructeurs de maisons individuelles - des solutions marketing :

- presse gratuite d'annonces immobilières, (leader en région Ile de France) ;
- offre web/presse au travers de son site Internet de petites annonces immobilières de professionnels ;
- outils de marketing direct numérique.

Le marché de la communication immobilière a connu un contexte stable au cours de l'exercice 2013, les transactions immobilières s'établissant à un niveau comparable celui de 2012. Sur le marché de la Presse, le principal concurrent reste Logic Immo (groupe SPIR).

Les principaux sites Internet concurrents sont Seloger.com, Logic Immo et Explorimmo.fr.

Sur le marché des outils de marketing direct numérique, les concurrents sont essentiellement Logic Immo et les Web Agency.

Les produits d'exploitation consolidés du Groupe Acheter-louer.fr ont baissé en 2013 du fait du regroupement et/ou de la fermeture de plusieurs éditions menés dans le but d'accélérer le retour à la rentabilité. Les produits d'exploitation sont ainsi passés de 4 851 K€ à 3 879 K€.

Le chiffre d'affaires consolidé est en recul de 27 %, à 3 062 K€ contre 4 196 K€ en 2012.

- **Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2013**

La société avait entamé en décembre 2012 la restructuration de sa dette. A cet effet elle avait conclu avec ses principaux créanciers bancaires et crédit bailleurs un protocole homologué le 10 décembre 2012 par le Tribunal de commerce d'Evry. Dans ce cadre, deux investisseurs avaient procédé (i) à l'acquisition la totalité des créances détenues sur la Société au titre de concours bancaires, d'un montant total s'élevant à la somme de 2 654 373,79 euros, et (ii) au titre de location financière pour une montant de 752 428,86 euros. Ces deux investisseurs s'étaient engagés à incorporer leur créance au capital par compensation au moyen d'un placement privé. S'étaient en outre joints à cet engagement trois créanciers parties prenantes du moratoire de novembre 2010 pour un total de 475 993,32 euros. Au total, l'engagement d'incorporation au capital par compensation a porté sur un montant total de dettes 3 882 795,50 euros. Ces augmentations de capital ont été réalisées en janvier 2013.

Augmentation de capital par incorporation de créances le 4 janvier 2013

Le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 14 décembre 2012, décidé de faire usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires du 20 juin 2012 aux termes de sa 10^{ème} résolution, pour augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des sociétés ELIXIS DIGITAL, AL INVEST et de trois créanciers pour un montant brut global de 3 882 795,50 euros, par émission de 15 531 182 actions nouvelles de 0,10 euro de nominal chacune, à émettre au prix unitaire de 0,25 euro.

En application du Protocole, les sociétés ELIXIS DIGITAL et AL INVEST d'une part et les trois créanciers d'autre part, ont ainsi incorporé au capital de la Société leurs créances par voie de compensation dans le cadre d'une augmentation de capital réservée.

Ainsi, le montant global brut de l'Augmentation de Capital Réservée s'est élevé à 3 882 795,50 euros, soit 1 553 118,20 euros de nominal et 2 329 677,30 euros de prime d'émission, par création d'un nombre total de 15 531 182 actions nouvelles de 0,10 euro de nominal chacune.

Le capital social de la Société a ainsi été ainsi porté de 1 051 853,70 euros à 2 604 971,90 euros, divisé en vingt-six millions quarante-neuf mille sept cent dix-neuf (26 049 719) actions de dix centimes d'euro (0,10 €) de nominal chacune, toutes de même catégorie, souscrites en totalité et intégralement libérées.

Augmentation de capital par exercice de BSA le 8 janvier 2013

La Société a émis le 17 décembre 2012, 10 518 537 bons de souscription d'actions (ci-après les « BSA »), vingt-trois (23) BSA donnant le droit de souscrire huit (8) actions ACHETER-LOUER.FR de 0,10 euro de nominal chacune, au prix unitaire de 0,25 euro par action correspondant à 0,10 euro de nominal et 0,15 euro de prime d'émission.

Les conditions et modalités de cette émission ont été décidées par le Conseil d'administration du 12 décembre 2012 en vertu de la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 20 juin 2012, aux termes de sa 7^{ème} résolution.

La période d'exercice des 10 518 537 BSA qui a débuté le 17 décembre 2012, s'est achevée au terme de la journée du 31 décembre 2012. Au cours de ladite période d'exercice, un nombre total de 1 550 522 BSA ont été exercés pour obtenir 539 312 actions nouvelles ACHETER-LOUER.FR de 0,10 euro de nominal chacune. Il a été versé la somme totale de 134 828,00 euros correspondant au règlement de l'intégralité du prix d'exercice, à concurrence de 53 931,20 euros au titre de la valeur nominale, et à concurrence de 80 896,80 euros au titre de la prime d'émission desdites actions.

La société a procédé à l'émission de 539 312 actions ordinaires nouvelles de 0,10 euro de nominal chacune, émises au profit des titulaires de BSA ayant exercé leur bons et, d'autre part, leur souscription et leur libération intégrale.

Le capital social de la Société s'est trouvé ainsi porté de 2 604 971,90 euros à 2 658 903,10 euros. Il est divisé en vingt-six millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille trente et un (26 589 031) actions de dix centimes d'euro (0,10 €) de nominal chacune, toutes de même catégorie, souscrites en totalité et intégralement libérées.

Emission d'une obligation convertible et conversion en juillet 2013

Le 15 juillet 2013, ACHETER-LOUER.FR a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire venant à échéance au 8 juillet 2017, d'un montant nominal de 500 000 euros, représenté par un nombre maximum de 5 000 000 d'Obligations Convertibles d'une valeur nominale unitaire de 0,10 euro, portant intérêt à un taux annuel brut de 6%.

En août et septembre 2013, aux termes des demandes d'exercice du droit à l'Attribution d'Actions adressée à la société par les obligataires, toutes les obligations ont été converties, amenant la souscription de 5 000 000 actions nouvelles de 0,10 euro de nominal chacune au prix de 0,10 euro par action, et libéré par compensation avec la créance obligataire à hauteur d'une somme totale de 500 000 euros.

5 000 000 actions ordinaires nouvelles de dix centimes d'euro (0,10 €) de nominal chacune ont ainsi été émises au profit des titulaires des OC. A l'issue de cette opération, plus aucune obligation n'est en circulation.

Le capital social de la Société a ainsi été porté de 2 658 903,10 euros à 3 158 903,10 euros.

Emission d'une obligation convertible en novembre 2013

En novembre 2013, ACHETER-LOUER.FR a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire venant à échéance au 21 juillet 2017, d'un montant nominal de 750 001,20 euros, représenté par un nombre maximum de 5 000 008 Obligations Convertibles d'une valeur nominale unitaire de 0,15 euro, portant intérêt à un taux annuel brut de 6%.

- **Progrès réalisés et difficultés rencontrées.**

Plusieurs progrès importants ont été réalisés en 2013 :

- le repositionnement de l'offre Internet par le lancement d'une nouvelle gamme de services de marketing direct numérique personnalisé à destination des professionnels de l'immobilier ont confirmé sa pertinence.

- Le site Internet Acheter-louer.fr a également été relancé, passant à plus de 700 000 annonces en ligne et nouant un partenariat de diffusion avec Liberation.fr (20 millions de visites par mois).

La principale difficulté rencontrée a été la gestion de la politique d'investissement en développements informatiques nécessaires à la croissance de notre nouvelle gamme de produits, dans un contexte de ressources limitées au cours du premier semestre.

- **Activités en matière de recherche et développement**

Il n'y a pas eu de frais de recherche engagés au cours de l'exercice. Les frais de développement ont été activés en 2013 à hauteur de 759 K€, contre 587 K€ en 2012.

- **Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

ACHETER-LOUER.FR a renforcé ses positions en 2013 grâce au succès de ses nouvelles offres internet.

Pour 2014, ACHETER-LOUER.FR entend accélérer sa croissance en capitalisant sur :

- l'innovation produit, avec l'élargissement de la gamme de services de marketing direct numérique à de nouveaux secteurs (concessions automobiles, hôtellerie de plein air).
- l'innovation stratégique avec le site Acheter-louer.fr.
- l'innovation commerciale, avec la poursuite de son développement commercial en province.

1.2 Situation financière de la Société et du Groupe

- **Situation financière de la Société Acheter-Louer.fr**

Au 31 décembre 2013, le montant des capitaux propres de la Société s'élève à 7 736 200 € pour un capital social d'un montant de 3 158 903 € à cette date et contre un montant des capitaux propres s'établissant à 4 347 686 € au 31 décembre 2012.

Le montant des dettes financières s'élève à 3 154 € au 31 décembre 2013, contre 141 585 € au 31 décembre 2012.

Les Autres dettes incluant l'Obligation convertible s'élèvent à 750 001 €.

- **Situation financière du Groupe**

Au 31 décembre 2013, le montant des capitaux propres consolidés du Groupe s'élève à 7 332 K€ contre 3 957 K€ au 31 décembre 2012.

Le montant de la dette financière consolidée du Groupe s'élève à 760 K€ au 31 décembre 2013 contre 12 K€ au 31 décembre 2012, essentiellement constituée par l'obligation convertible.

1.3 Description des principaux risques

- **Risques liés aux clients**

L'offre commerciale de la Société étant ciblée vers les professionnels de l'immobilier, la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisée auprès de personnes morales.

Aucun client ne représente individuellement une part significative du chiffre d'affaires de la Société, et celle-ci n'est donc pas confrontée à un risque de dépendance forte vis-à-vis d'un client spécifique.

La situation économique avait touché fortement les agences immobilières en 2009. Un grand nombre de fermetures d'agences avait eu lieu, de même qu'au premier semestre 2010. Une nouvelle dégradation de l'environnement économique en 2014 et de la situation des agents immobiliers constituerait un risque important pour la société.

- **Risques liés aux contrats de partenariat**

La Société a conclu de nombreux contrats de partenariats et accords non exclusifs avec des groupes immobiliers nationaux ou régionaux ainsi qu'avec des partenaires présents sur Internet lui permettant d'offrir des services complémentaires à son offre. Ces partenariats sont conclus pour une durée de 1 à 2 ans.

Aucune assurance ne peut être donnée pour l'avenir quant à la qualité de ces relations, au fonctionnement, au renouvellement ou à la pérennité des différents accords conclus.

- **Risques liés à la faculté de s'adapter aux fluctuations de l'activité**

La société a vécu en 2009 une année de forte contraction de son activité, suivie d'un redémarrage entre 2010 et 2013. Une nouvelle contraction en 2014 constituerait un risque.

- **Risques liés à la conjoncture du marché immobilier**

L'activité de la Société dépend indirectement de la santé du marché immobilier ancien qui après avoir traversé une période de crise sévère en 2009 s'est nettement redressé entre 2010, et 2011, puis a connu une nouvelle baisse en 2012 et une stagnation en 2013.

- **Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes-clés**

Le succès d'ACHETER-LOUER.FR repose en partie sur la qualité et l'implication de ses dirigeants, Messieurs Rosset, Campagnolo et Alvarez. Leur départ pourrait avoir un effet négatif non négligeable sur la stratégie, les résultats et la situation financière de la Société.

Toutefois, la Société considère qu'une grande partie des fonctions assumées par les dirigeants pourrait être effectuée par d'autres collaborateurs, le cas échéant, après une période d'adaptation et/ou de formation.

- **Risques liés à la dépendance vis-à-vis de fournisseurs**

Acheter-louer.fr n'a pas de risques majeurs vis à vis de ses fournisseurs.

1.4 Activité de la filiale EDITIONS PARIS IMMOBILIER (EPI)

EDITIONS PARIS IMMOBILIER SARL est un spécialiste de la vente d'espaces d'annonces immobilières sur PARIS intra-muros.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 385 311 € au 31 décembre 2013 contre 566 654 € au 31 décembre 2012, soit une baisse de 32 %.

Le chiffre d'affaires d'EDITIONS PARIS IMMOBILIER s'est élevé à 319 123 € au titre de l'exercice 2013, en baisse de 42,98% par rapport à un chiffre d'affaires de 559 665 € réalisé au cours de l'exercice 2012.

Après déduction des charges d'exploitation qui se sont élevées à 374 574 € (contre 562 612 € en 2012), le résultat d'exploitation se traduit par un bénéfice de 10 737 €, contre 4 042 € au titre de l'exercice 2012.

Le résultat financier est une perte de (2 410) € contre une perte de (2 236) € en 2012.

Le résultat exceptionnel est une perte de (2 932) € contre une perte de (11 844) € en 2012.

Le résultat net d'EDITIONS PARIS IMMOBILIER pour l'exercice 2013 est un bénéfice de 5 395 €, contre une perte (10 038) € au titre de l'exercice 2012.

Suite à la restructuration de l'édition décidée à l'automne 2012, et à la relance en collaboration avec une société partenaire, EDITIONS PARIS IMMOBILIER devrait renouer en 2014 avec de meilleures marges opérationnelles.

II. PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

2.1. Comptes sociaux de la Société Acheter-louer.fr

Les produits d'exploitation de la Société s'élèvent 3 789 446 € au 31 décembre 2013 contre à 4 705 320 au 31 décembre 2012 soit une diminution de 19 %.

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est élevé à 3 030 012 €, à comparer à un chiffre d'affaires d'un montant de 4 057 503 € au titre de l'exercice 2012, soit une baisse de 25 %, essentiellement due à la restructuration de l'activité presse.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2013, exclusivement réalisé en France se décompose comme suit :

– Ventes de marchandises :	218 939 €
– Production vendue de services :	2 811 073 €

Après déduction des charges d'exploitation qui se sont élevées à 3 667 566 €, le résultat d'exploitation 2013 est bénéficiaire de 121 881 € à comparer à un résultat d'exploitation déficitaire d'un montant de (105 708) € en 2012.

Le résultat financier de l'exercice 2013 traduit une perte qui s'établit à (16 154) €, à comparer à une perte de (133 104) € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice 2013 est un bénéfice de 105 726 €, à comparer à un résultat courant avant impôts déficitaire de (238 812) € réalisé au cours de l'exercice 2012.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2013 est un déficit de (66 004) € contre une perte de (97 840) € en 2012.

Le résultat net de l'exercice 2013 est un bénéfice d'un montant de 114 930 €, contre une perte de (336 652) € en 2012.

2.2. Comptes consolidés

La société mère, ACHETER-LOUER.FR, a consolidé, pour le cinquième exercice consécutif, la société EDITIONS PARIS IMMOBILIER, selon la méthode de l'intégration globale.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, le montant consolidé des produits d'exploitation s'élève à 3 888 K€ contre 4 851 K€ au 31 décembre 2012, soit une baisse de 20 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe au cours dudit exercice s'élève à 3 062 K€ contre 4 197 K€ au titre de l'exercice 2012, soit une baisse d'environ 27 %.

Les charges d'exploitation s'élèvent à (3 774) K€ en 2012 contre (4 972) K€ en 2012 et se ventilent de la manière suivante :

	2013	2012
Charges de personnel :	(1 419) K€	(1 774) K€
Autres charges d'exploitation :	(1 594) K€	(2 400) K€
Impôts et taxes :	(85) K€	(82) K€
Amortissement et dotations nettes de reprises de provisions :	(676) K€	(716) K€
TOTAL	(3 774) K€	(4 972) K€

Le résultat d'exploitation consolidé se traduit par un bénéfice de 113 K€ en 2013 contre une perte de (121) en 2012.

Le résultat financier est un déficit de (19) K€ contre un déficit de (135) K€ en 2012.

Le résultat exceptionnel est une perte de (69) K€ contre une perte de (110) K€ en 2011.

Au 31 décembre 2013, le résultat net consolidé du Groupe s'établit à 101 K€ et le résultat net part du groupe à 101 K€, à comparer à un résultat net part du groupe au 31 décembre 2012 déficitaire de (366) K€.

La marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées est de 769 K€ pour l'exercice 2013 contre 350 K€ pour l'exercice 2012.

La trésorerie du Groupe s'établit à 723 K€ au 31 décembre 2013, contre 98 K€ au 31 décembre 2012.

Les capitaux propres consolidés (part du Groupe) s'élèvent à la clôture de l'exercice à 7 332 K€ contre 3 957 K€ au 31 décembre 2012.

2.3. Résultat social de l'exercice et proposition d'affectation

Le résultat d'ACHETER-LOUER.FR pour l'exercice 2013 est une bénéfice qui ressort à 114 930 €, et que nous vous proposons d'affecter au compte de report à nouveau qui serait ainsi porté de (4 709 551) € à (4 594 621) €.

2.4. Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Conformément à la loi, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

2.5. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport (**Annexe n°1**).

2.6. Délais de règlement

Conformément aux dispositions du décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008 pris pour l'application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons que les conditions de règlement telles qu'appliquées dans l'entreprise sont conformes aux dispositions de la loi LME du 4/08/2008 pour les comptes clos au 31 décembre 2013.

La décomposition à la clôture de l'exercice du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance se présente comme suit :

Au 31/12/2013

	- de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Dettes à échoir [1]		384 446,41		384 446,41
Dettes échues [2]	0	0	481 957,00	481 957,00
Montant total [3]TTC	0	0	481 957,00	866 403,41

1 Dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

2 Dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

3 Dont créance contestée : 0 €, litigieuses : 0 €

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

En vous rendant compte de l'activité de la Société, nous vous avons exposé l'activité de sa filiale.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan (cf. annexe des comptes sociaux en 4.4).

Conformément à l'article L. 233-6 du nouveau Code de commerce, nous vous précisons que la Société n'a réalisé aucune prise de participation dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République Française au cours de l'exercice écoulé.

IV. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

4.1 Actionnaires détenant plus de 5% au 31 décembre 2013

En application des dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations communiquées à la Société, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant plus de 5% du capital au 31 décembre 2013 :

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
ELIXIS	8 002 893	25,3%	8 002 893	25,2%

À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire que celui mentionné ci-dessus, ne détient plus de 5% du capital ou des droits de vote de la Société au 31 décembre 2013.

4.2. Tableau de répartition du capital et des droits de vote d'ACHETER-LOUER.FR

Au 31 décembre 2013

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
ELIXIS	8 002 893	25,3%	8 002 893	25,2%
PUBLIC	23 586 138	74,7%	24 018 626	75,5%
TOTAL	31 589 031	100,0%	31 805 275	100,0%

4.3. Capital potentiel

4.3.1. Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Conformément aux dispositions légales, les informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions figurent dans le rapport spécial du Conseil d'Administration établi en application des dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce.

4.3.2. Information sur les attributions gratuites d'actions

Au cours de l'exercice 2013, le Conseil d'Administration n'a procédé à aucune distribution d'actions gratuites.

Les informations relatives aux précédents plans d'attribution gratuite d'actions sont contenues dans le rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions prévu à l'article L225-197-4 du Code de commerce.

4.3.3 Information sur les valeurs mobilières donnant accès au capital

Au cours de l'exercice 2013, la société a procédé à l'émission des valeurs donnant accès au capital suivantes :

- un emprunt obligataire venant à échéance au 8 juillet 2017, d'un montant nominal de 500 000 euros, représenté par un nombre maximum de 5 000 000 d'Obligations Convertibles d'une valeur nominale unitaire de 0,10 euro, portant intérêt à un taux annuel brut de 6%. L'intégralité des obligations a été convertie en 2013.
- à l'émission d'un emprunt obligataire venant à échéance au 21 novembre 2017, d'un montant nominal de 750 0001.20 euros, représenté par un nombre maximum de 5 000 008 Obligations Convertibles d'une valeur nominale unitaire de 0,15 euro, portant intérêt à un taux annuel brut de 6%. L'intégralité des obligations a été convertie au 18 mars 2014.
- Elle a également procédé à l'attribution gratuite de 1 494 500 actions gratuites aux salariés et de certains mandataires sociaux. Les actions gratuites ne seront définitivement acquises par les bénéficiaires du présent plan d'attribution d'actions gratuites que (i) si le cours de clôture de l'action ACHETER-LOUER.FR à l'issue de la journée du 30 avril 2015 est supérieur ou égal à 0,50 € et (ii) si le résultat net audité de l'exercice clos le 31 décembre 2014 de la Société est supérieur ou égal à 500 000 euros.

Au cours de l'exercice 2011, le conseil d'administration avait procédé aux distributions d'actions de 237 000 actions gratuites, toujours en cours.

4.3.4 Information sur les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été attribué des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE).

4.4. Augmentations de capital au cours de l'exercice 2013

Au cours de l'exercice 2013, le conseil d'administration a procédé aux augmentations de capital et émission d'obligations convertibles détaillées dans les pages 2 et 3 du présent rapport. Les informations relatives à ces opérations figurent également dans les rapports complémentaires du Conseil d'Administration mis à disposition des actionnaires de la société à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

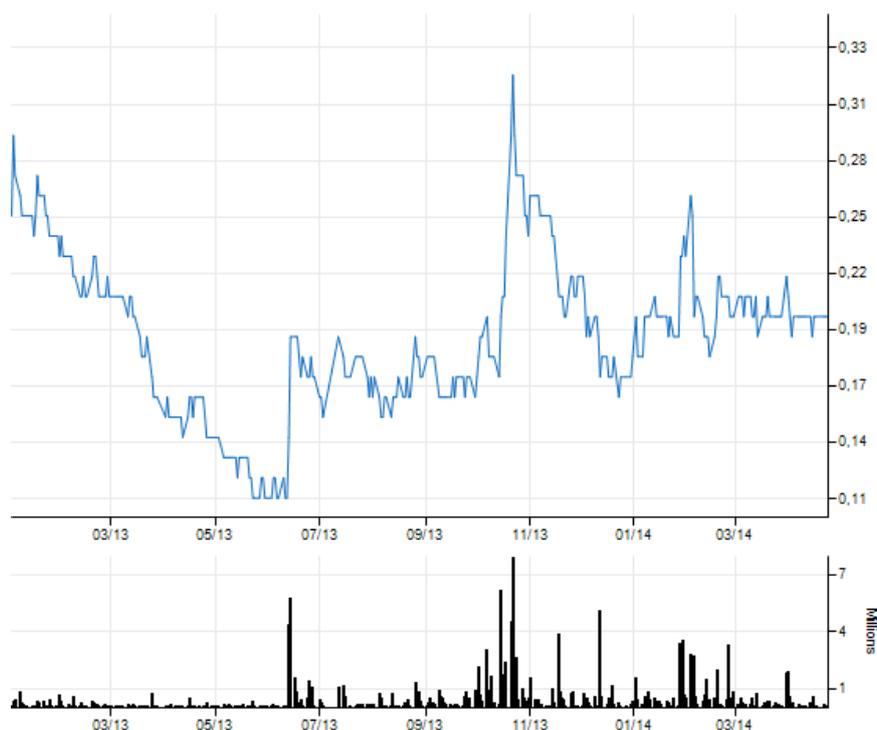
4.5. Evolution du cours de bourse

Nous vous rappelons que les actions ACHETER-LOUER.FR sont admises aux négociations sur le marché Alternext de Nyse Euronext depuis le 23 juillet 2007 (Code ISIN FR0010493510 – Mnémonique : ALALO).

Le cours d'introduction en bourse était de 5,30 €.

Au 25 avril 2014, date de l'établissement de ce rapport par le Conseil d'Administration de la Société, l'action d'ACHETER-LOUER.FR cotait 0,20 € soit une capitalisation boursière de 6,31 Millions d'€. Au 31 décembre 2013, l'action d'ACHETER-LOUER.FR cotait 0,18 €, soit une capitalisation totale de 5,68 millions d'€.

Au cours de l'exercice écoulé, le cours de bourse a évolué comme suit :



V. RESSOURCES HUMAINES ET ACTIONNARIAT SALARIE

5.1. Ressources humaines

L'effectif moyen du Groupe s'élève à 26 salariés au 31 décembre 2013 contre 33 au 31 décembre 2012, tous employés en France.

L'ensemble des salariés du Groupe est localisé sur le site des ULIS (91).

5.2. Actionnariat salarié

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a procédé à aucune acquisition d'action destinée aux salariés.

Au 31 décembre 2013, la Société n'a mis en place aucun plan d'épargne entreprise permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions de la Société ou des sociétés qui lui sont liées.

Enfin, les salariés ne détiennent directement ou indirectement aucune action de la Société qui serait soumise à une clause d'incessibilité prévue par la réglementation en vigueur.

VI. MANDATAIRES SOCIAUX

6.1 Mandats et fonctions exercées

Nom	Date de première nomination	Date de renouvellement du mandat en cours	Date d'échéance du mandat en cours	Fonction principale dans la Société	Fonction principale exercée en dehors du groupe ACHETER-LOUER.FR	Mandat ou fonctions exercés hors de la Société
Fabrice Rosset	CA du 22/06/2010	-	AGOA statuant sur les comptes clos le 31/12/2015	Président Directeur Général	Président du Directoire d'Adomos	Président de SELECTAUX SAS Président de FR Conseil
Laurent CAMPAGNOLO	CA du 22/06/2010	-	AGOA statuant sur les comptes clos le 31/12/2015	Directeur Général délégué	Néant	Néant
Norbert Alvarez	AG du 21/06/2010	-	AGOA statuant sur les comptes clos le 31/12/2015	Responsable Commercial	Néant	Gérant Gout et Saveurs SARL
ELIXIS, représentée Julien Romero	AG du 17/06/2011	-	AGOA statuant sur les comptes clos le 31/12/2015	Administrateur	Néant	Néant
Yoan ARKONAMAND	AG du 24/06/2013	-	AGOA statuant sur les comptes clos le 31/12/2015	Directeur Général délégué Administration et Finance	Directeur financier Adomos	Administrateur Adomos

6.2 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société

Le tableau ci-après, établi en application des dispositions des articles L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223-22 du Règlement Général de l'AMF, présente un état récapitulatif des opérations réalisées, au cours de l'exercice écoulé, par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées, pour lesquelles la Société a été informée :

Nature des transactions :	Nombre d'actions (1) ou d'OC	Montant cumulé des transactions (1)
Achat / Vente		
Achat /souscriptions	7 665 464	1 749 699 €
Vente	Néant	0 €

(1) Montant total déclaré par les dirigeants à la société au cours de l'exercice écoulé

VII. AUTRES INFORMATIONS

7.1 Charges somptuaires (art. 223 *quater* et 39-4 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense au titre des charges somptuaires au sens des articles 223 *quater* et 39-4 du Code Général des Impôts.

7.2 Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial (art. 223 *quinquies* et 39-5 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens des articles 223 *quinquies* et 39-5 du Code Général des Impôts à l'exception des frais suivants :

- Taxe sur les voitures particulières des sociétés : 1 240 euros ;
- Provisions et charges à payer non déductibles : 4 648 euros ;
- Amendes et pénalités : 13 763 euros.

VIII. TABLEAU DES DELEGATIONS FINANCIERES

Vous trouverez joint à notre rapport (**Annexe n° 2**) un tableau récapitulatif des délégations financières en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce. Ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice (art. L.225-100, al. 7 du Code de commerce).

IX. DECISIONS A PRENDRE

Néant

ooOoo

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver.

Le conseil d'administration

ANNEXE 1 – TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) <i>Capital social</i>	3 158 903	1 051 854	721 949	509 080	446 997
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	31 589 031	10 518 537	7 219 489	5 090 799	4 469 970
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>	5 000 008				
II - Résultat global des opérations effectives					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	3 030 012	4 057 503	4 224 179	3 733 169	3 954 280
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	631 703	293 290	-233 021	-1 464 372	-480 531
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	-75 207			-109 561	
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	706 910	293 290	-233 021	-1 354 811	-480 531
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	114 930	-336 652	-1 057 656	314 947	-4 173 477
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>	0	-0	-0	-0	-0
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>	0	-0	-0	0	-1
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
IV - Personnel :					
a) <i>Nombre de salariés</i>	26	27	37	32	38
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	969 907	1 209 651	1 337 313	1 105 869	1 437 865
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	391 502	499 624	537 549	434 826	575 857

ANNEXE 2 - TABLEAU DES AUTORISATIONS FINANCIERES

Autorisation	Source de l'autorisation	Durée (et date limite de validité de l'autorisation)	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital	Caractéristiques particulières de l'opération	Utilisation de l'autorisation
(1) Augmentation du capital social, par émission d'actions ordinaires ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.	AGM du 20 juin 2012 (7 ^{ème} résolution)	26 mois (20 août 2014)	2 000 000 € Dans la limite d'un plafond global de 2 000 000 €	-	Le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 11 décembre 2012 l'émission et l'attribution gratuite de 10 518 537 BSA aux actionnaires de la Société au prix unitaire de 0,25 € par action correspondant à 0,10 € de nominal et 0,15 € de prime d'émission
Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.			-	Le montant total des augmentations de capital ne peut être supérieur au montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices existant lors de l'augmentation de capital.	
(2) Augmentation du capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.	AGM du 20 juin 2012 (8 ^{ème} résolution)	26 mois (20 août 2014)	2 000 000 €	Le prix d'émission des titres doit être fixé dans une fourchette comprise entre 70% et 130% de la moyenne, éventuellement pondérée, des cours de clôture constatés sur une période de 10 jours de bourse consécutifs, prise dans les trois mois précédant l'émission	
Autorisation d'augmenter le montant des émissions des émissions visées au (1) et (2) ci-dessus en cas de demandes excédentaires.	AGM du 20 juin 2012 (9 ^{ème} résolution)	26 mois (20 août 2014))	Dans la limite d'un plafond global de 2 000 000	Augmentation du nombre de titres à émettre dans le délai de 30 jours à compter de la clôture des souscriptions, dans la limite de 15% de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale.	-
Augmentation du capital social par émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de Commerce.	AGM du 20 juin 2012 (10 ^{ème} résolution)	18 mois (20 décembre 2013)	2 000 000 €	Le prix d'émission des titres doit être fixé dans une fourchette comprise entre 70% et 130% de la moyenne, éventuellement pondérée, des cours de clôture constatés sur une période de 10 jours de bourse consécutifs, prise dans les trois mois précédant l'émission	Le Conseil d'administration a fait usage de cette délégation : - lors de sa réunion du 4 octobre 2012 pour l'émission de 800 000 actions nouvelles de 0,10 € de valeur nominale émises au prix unitaire de 0,25 euro ; - lors de sa réunion du 14 décembre 2012 pour l'émission de 15 531 182 actions nouvelles de 0,10 € de valeur nominale émises au prix unitaire de 0,25 euro au profit des sociétés.
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGM du 20 juin 2012 (11 ^{ème} résolution)	26 mois (20 août 2014)	Dans la limite de 20% du capital social par an et du plafond global de 2 000 000 €	Le prix de souscription des titres émis doit être fixé dans une fourchette comprise entre 70% et 130% de la moyenne des cours de clôture constatés sur une période de 10 jours de bourse consécutifs, prise dans les trois mois précédant l'émission	-
Autorisation au Conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés de la Société ou de certaines catégories d'entre eux.	AGM du 20 juin 2012 (12 ^{ème} résolution)	38 mois (20 août 2015)	Dans la limite d'un plafond global de 2 000 000 €	Les options de souscription et les options d'achat consenties ne peuvent donner droit à un nombre total d'actions supérieur à 10 % du capital social, ce plafond étant déterminé lors de la première utilisation par le Conseil d'administration de la présente délégation par rapport au capital social existant à cette date et réactualisé en fonction du capital social existant au moment de chaque nouvelle utilisation de la présente délégation..	-

Autorisation au Conseil d'administration de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des salariés de la Société ou de certaines catégories d'entre eux.	AGM du 20 juin 2012 (13 ^{ème} résolution)	38 mois (20 août 2015)	-	Le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne peut être supérieur à 10% du capital social, ce plafond étant déterminé dès la première utilisation par le Conseil d'administration de la présente délégation par rapport au capital social existant à cette date et réactualisé en fonction du capital social existant au moment de chaque nouvelle utilisation de la présente délégation.	Lors de sa réunion du 15 février 2013, le Conseil d'administration a procédé à l'attribution gratuites de 1 500 000 actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société.
Autorisation au Conseil d'administration d'augmenter en numéraire le capital social par création d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6.	AGM du 20 juin 2012 (14 ^{ème} résolution)	18 mois (20 décembre 2013)	12 000 € Dans la limite d'un plafond global de 2 000 000 €	-	-